



Le Stokois



Le bulletin d'information de la
Municipalité de Stoke

Édition
FÉVRIER
2025

crédit photo :
Maya-Rose Dion

Crédit photo : Maya-Rose Dion, lauréate du Concours photo 2025

Description : « Une communauté en mouvement, c'est aussi se balader en nature et respirer la faune. »

BRUNCH ET DISCUSSIONS SUR LA CULTURE

POUR LA MISE À JOUR DE
LA POLITIQUE CULTURELLE
DE LA MUNICIPALITÉ DE STOKE

22 FÉVRIER 2025 DE 9H À 12H

**Salle Les Appalaches
du centre communautaire**

*Inscription obligatoire avant le 16 février
au stoke.ca/politiqueculturelle*



p. **8**



Des nouvelles de l'écocentre
du Val-Saint-François

p. **9**

Le Service de sécurité
incendie recrute !



p. **16**



Une invitation de la CDSE
aux aînés

FÉVRIER 2025

SOMMAIRE

Chroniques municipales

- 03 | Mot du maire**
- 04 | Capsule sur le site de la Municipalité**
- 05 | Info-déneigement**
- 06 | Info-voirie | Stationnement durant l'hiver**
- 07 | Information du Service d'inspection**
- 08 | Nouvelles de l'écocentre du Val-St-François**
- 08 | L'utilisation de votre bac de compost en hiver**
- 09 | Procédures - Paiement de taxes**
- 09 | Le SSI recrute | Demande de permis de feu**
- 10 | Collecte sélective 2025**
- 11 | Info-Biblio**

Stoke, c'est bon d'y participer

- 12 | Gros hiver pour les loisirs de la Municipalité**
- 13 | Camp de jour : des nouvelles pour l'été 2025**
- 14 | Mise à jour de la politique culturelle**

Vie communautaire

- 15 | La petite histoire des Sentiers de l'Estrie**
- 16 | Histoire et évolution de l'emblème québécois**
- 16 | Invitation de la CDSE aux aînés de Stoke**
- 17 | Activités à venir**
- 19 | Remerciements de la Fondation de l'école**

Nouvelles heures d'ouverture du bureau municipal

Lundi au jeudi : 8 h 30 à 12 h | 13 h à 17 h
Vendredi : Fermé

VOUS SOUHAITEZ PUBLIER UN ARTICLE?

VOICI LA PROCHAINE DATE DE TOMBÉE :

13 FÉVRIER 2025

Info : greffe@stoke.ca



Coordinées du bureau municipal
819 878-3790 | reception@stoke.ca | stoke.ca

DATES IMPORTANTES

1er février

Ecocentre hivernal



10 février, 19 h

Séance du conseil municipal



22 février, 9 h à 12 h

Brunch - discussions Politique culturelle



25 février

Premier versement de taxe



FÉVRIER						
DIM	LUN	MAR	MER	JEUDI	VEN	SAM
						1
2	3	4	5	B	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	A 27	28	

MARS						
DIM	LUN	MAR	MER	JEUDI	VEN	SAM
						1
2	3	4	5	B	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	A 27	28	29
30	31					

Légende



Compost



Recyclage



Déchets

311

Pour toute urgence
municipale

Mot du maire

Par Luc Cayer, maire

2025



A l'occasion de la nouvelle année, permettez-moi de vous offrir, au nom du conseil municipal et des employés de la Municipalité, mes souhaits les plus chaleureux pour une année exceptionnelle. Que l'année 2025 soit synonyme de santé, de réussite et remplie de moments précieux partagés avec vos proches et les personnes qui vous sont chères.

Les rencontres de comités d'octobre et de novembre ont servi principalement à l'élaboration du budget 2025, budget qui a été présenté le 16 décembre dernier. Pour en savoir davantage sur le budget, consultez le stoke.ca/taxation-budget.

Des modifications sur des règlements pour les conteneurs et les abris d'auto temporaires seront apportées en 2025. Une rencontre de consultation publique est également prévue ce printemps concernant le camp Papillon qui donne sur le lac Stoke. Suivez-nous sur nos différents réseaux d'information pour demeurer informé!

Lors de la lecture de ces lignes, vous aurez probablement en mains votre compte de taxes accompagné d'une lettre explicative concernant la nouvelle évaluation de votre propriété que nous vous prions de lire attentivement. Si vous avez des questions ou si vous n'avez pas reçu votre compte de taxes, nous vous invitons à contacter le département de la comptabilité au 819 878-3790, poste 226 ou le comptabilite@stoke.ca.

Beaucoup de rencontres intéressantes et d'activités diverses sont à venir dans la prochaine année. Nous espérons vivement vous y rencontrer.



Vous avez des questions ? Nous vous invitons à assister aux séances du Conseil en présentiel ou via la page Facebook de la Municipalité



Il est possible de consulter les procès-verbaux des séances en ligne au stoke.ca/seance



Profitez gratuitement des Sentiers de l'Estrie de Stoke!

Pour les résidents seulement. Présentez-vous à l'Hôtel de ville avec une preuve de résidence.



Info-Communications

Par Mylène Brouillet, adjointe-administrative, greffe et communication



Le site de la Municipalité regorge d'information sur plein de sujets relatifs à la vie municipale



Vous souhaitez obtenir de l'information sur le compte de taxes que vous venez de recevoir ainsi que sur le budget 2025 ?

stoke.ca/taxation-budget



Consultez-le ! WWW.STOKE.CA



Points de chute pour le Stokois



Vous pouvez vous procurer votre Stokois au Garde-Manger situé au 155, route 216 sur leurs heures d'ouverture :

Lundi au vendredi : 8 h – 18 h | samedi : 9 h – 13 h | dimanche : Fermé

Le Croque-livres se trouve désormais à l'extérieur de la bâtisse du Garde-manger.



Le Stokois est disponible en tout temps dans le Croque-Livres installé devant le bureau municipal.



Coupon d'abonnement



Nom _____

Adresse _____

Tél / courriel _____



★ Pour les citoyens de Stoke seulement ★

Votre abonnement est en vigueur dès la réception de votre coupon au bureau municipal. Vous n'avez pas à le remplir à chaque mois.



Info-Communications

Par Mylène Brouillet, adjointe-administrative, greffe et communication



Info-déneigement

➤ Votre bac a été abîmé lors de la collecte ou lors du déneigement?

➤ Votre boîte aux lettres a été abîmée lors du déneigement?

Si vous croyez que les dommages causés à votre bac ou à votre boîte aux lettres sont dus à une faute ou à une négligence de la Municipalité et/ou de ses sous-traitants, vous devez agir promptement et suivre la procédure, à défaut de quoi, vous pourriez perdre vos droits et recours.

Remplissez un formulaire de requête en ligne au stoke.ca/requete ou présentez-vous au bureau municipal pour vous procurer une copie papier.

➤ Il s'agit de votre bac? Assurez-vous de bien décrire l'incident (date et autres détails pertinents). Une photo de votre bac **ET** de la date de fabrication de votre bac (pour connaître la date de fabrication de votre bac). Certaines dates de fabrication se retrouvent à l'intérieur du couvercle de votre bac, d'autres sur le côté du bac. En effet, sur certains bacs, vous retrouverez un numéro de série inscrit en blanc. Les bacs sont garantis 10 ans. Il est normal que les bacs se brisent plus facilement au fil du temps puisque le plastique sèche et se fragilise.

➤ Il s'agit de votre boîte aux lettres? Assurez-vous de bien décrire l'incident (date et autres détails pertinents). Une photo de votre boîte aux lettres **ET** une copie de la facture d'achat d'un produit similaire sont nécessaires à la démarche de requête.

- Vous pouvez ajouter d'autres photos si vous le jugez nécessaire.

3- À la suite de la réception de votre requête, la Municipalité s'engage à faire un suivi dans les meilleurs délais possibles. **Vous avez 60 jours pour faire parvenir votre requête à la Municipalité.** Notez que nous ne traiterons aucune plainte à laquelle des informations sont manquantes ou qui serait irrespectueuse envers le personnel employé de la Municipalité.

MON BAC DANS MA COUR !

Votre bac doit être déposé dans votre cour et non sur le trottoir, ni dans le chemin.

Ce geste permet de faciliter l'entretien et le déneigement des chemins et des trottoirs





Info-travaux de la voirie



Voici les travaux prévus dans les prochaines semaines



Déneigement des stationnements municipaux



Entretien des camions et de la machinerie



Entretien de la patinoire et de l'anneau de glace



Déneigement des accès aux sentiers de l'Estrie

Le stationnement durant la saison hivernale

Tirés du Règlement général de la Municipalité, voici les deux articles concernant le déneigement :

Article 82

Travaux de voirie, enlèvement, déblaiement de la neige

Il est défendu à tout conducteur de stationner un véhicule à un endroit où il pourrait gêner l'enlèvement, le délaielement de la neige ou les travaux de déglaçage des rues;

Votre chemin n'est pas bien déneigé? Contactez le 311 en dehors des heures du bureau municipal

Article 84

Stationnement de nuit durant l'hiver

Il est défendu de stationner un véhicule dans les rues de la municipalité pendant la période de neige, soit du **15 novembre au 31 mars** de 0 h à 7 h.



PORTAIL CITOYEN



**Être informé,
c'est l'affaire de tous!**

Inscrivez-vous au :
<https://stoke.portailcitoyen.com/accueil>

pour recevoir les alertes municipales par texto, téléphone ou courriel, et ce, selon votre secteur et vos préférences.



Avis d'ébullition ou de non consommation

Catastrophes naturelles

Travaux dans le réseau d'égouts/ aqueduc



Information du Service d'inspection

Par Anne Beauchemin, inspectrice en bâtiment et environnement
819 878-3790, poste 224 ou inspection@stoke.ca

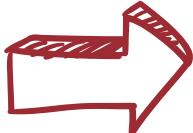


Disposition de la neige et des cendres

Il est interdit de disposer de la neige, des feuilles mortes, des cendres dans les fossés de la municipalité ([art. 14 et 15 du règlement général n°568](#)). Disposez de votre neige sur votre terrain. Toute personne qui contrevient à ces articles est passible d'une amende minimale de 250 \$ et pouvant atteindre 500 \$ ([art. 379 du même règlement](#)).



Permis et certificats



Une demande de permis n'est pas un permis ! À moins d'une urgence, comme un puits à sec, votre demande doit être fait au moins 30 jours avant le début des travaux. Vous pouvez débuter vos travaux seulement après avoir reçu votre permis.

L'inspecteur en bâtiment dispose d'un délai de trente (30) jours pour émettre ou refuser toute demande de permis ou de certificat à compter de la date de réception de tous les documents requis par le règlement municipal.

Nous vous invitons à consulter le Règlement no 464 sur les permis et les certificats

N'oubliez pas de demander les permis nécessaires aux travaux à venir



Saviez-vous que ...

Le détenteur du permis ou du certificat a un délai maximal pour débuter les travaux et que le permis ou le certificat a une date d'expiration?

En effet, si vos travaux ne sont pas débutés dans les 3 mois de l'émission d'un permis ou d'un certificat, celui-ci devient caduc. Il en est de même si les règlements ou les déclarations faites dans la demande de permis ne sont pas observées ou si le permis est transféré à une autre personne sans le consentement de l'inspecteur. Une nouvelle demande de permis ou certificat est alors requise.

Aussi, selon le cas, le permis ou le certificat expire après 6 ou 12 mois. Il est ensuite possible de le renouveler une seule fois pour une durée équivalente afin de terminer le projet entamé.

Consultez le [règlement sur les permis et les certificats](#), art. 4.5, 4.6, 6.5



**PARTENAIRE IMPLIQUÉ
dans sa communauté!**

FRANÇOIS JACQUES

DÉPUTÉ DE MÉGANTIC



819 875-5410



francois.jacques.mega@assnat.qc.ca

ASSEMBLÉE
NATIONALE
DU QUÉBEC

Des nouvelles de l'écocentre du Val-Saint-François

La MRC est heureuse d'annoncer que l'écocentre régional sera ouvert exceptionnellement durant l'hiver 2025. La MRC se réjouit également de souligner une année 2024 exceptionnelle, marquée par un record de fréquentation à l'écocentre, avec près de 11 000 visites enregistrées.

HIVER 2025
1er février
1er mars
5 avril

**Ouverture de
l'écocentre durant la
période hivernale
DE 9 H A 15 H**



666, CHEMIN KEENAN, MELBOURNE



Consultez le [feuillet d'information](#) pour connaître les matières acceptées en hiver ou contactez le 819 826-6505.



L'utilisation de votre bac de compost l'hiver

Quelques trucs pour éviter des problèmes de gel dans votre bac brun

1

Déposez un morceau de carton ou plusieurs feuilles de journal dans le fond de votre bac ou emballez vos résidus compostables dans une papillote de plusieurs feuilles de journal.

2

La plupart des liquides vont geler dès leur entreposage à l'extérieur. Évitez de verser vos restants de liquides dans votre bac.

3

Si le contenu de votre bac est gelé, essayez de positionner votre bac en plein soleil afin de faire fondre la glace. Par la suite, vous pourrez insérer quelques morceaux de carton entre les parois et vos résidus.



CHRONIQUES MUNICIPALES

Paiement de vos taxes par virement bancaire

Par Isabelle Cozzens, adjointe à la comptabilité



- ◆ Sur le site de votre institution financière, vous devez choisir la Municipalité de Stoke comme fournisseur inscrit comme suit :

Fournisseur : Municipalité Stoke - Taxes (QC) ▾

- ◆ Le numéro de référence est numérique et correspond au numéro de client formé de 4 chiffres qui se trouve au bas de votre coupon de remise de votre compte de taxe.

S.I.P.C. 2091
MUNICIPALITÉ DE STOKE
INTÉRÊTS/ARRÉLAGES
ÉCHÉANCE 2023-02-27 PÉNALITÉ
No CLIENT XXXX TOTAL:



Si votre institution financière vous demande un numéro de référence de plus de 4 chiffres, ajoutez des zéros (0) devant votre numéro de client !

- ◆ Vous pouvez également programmer tous vos versements dès la réception de votre compte de taxe. Cette option permet d'avoir l'esprit tranquille durant toute l'année !
- ◆ Pour vous inscrire au retrait automatique ou établir des paiements préautorisés, contactez le département de la comptabilité au 819 878-3790, poste 226 ou par courriel au comptabilite@stoke.ca

1er versement :
25 février 2025



Le service de sécurité incendie SSI recrute !
Vous souhaitez faire partie de l'équipe?
Pour info ou faire parvenir votre CV : incendie@stoke.ca !



Comment remplir votre demande de permis de feu

Rendez-vous au stoke.ca/permis-feu et cliquez sur le bouton **Formulaire de demande pour permis de feu**

 **FORMULAIRE DE DEMANDE POUR PERMIS DE FEU**

Une fois sur le formulaire, la première question concerne l'indice de feu de la SOPFEU. Cet indice se trouve sous le bouton du formulaire. Notez bien l'indice avant d'ouvrir le formulaire.



bas

--	--	--	--

Danger d'incendie
Estrie



Collecte sélective 2025 : ce qui va dans le bac de récupération



Article tiré du Protégez-vous | 20 décembre 2024

Depuis le 1er janvier 2025, fini les questions à propos des matières à mettre ou non dans le bac de récupération: contenants, emballages et imprimés de toutes sortes sont désormais les bienvenus. Pour connaître tous les détails de la réforme de la collecte sélective au Québec, lisez ce qui suit.

« Désormais, la liste de matières est unique et identique à l'échelle du Québec et se résume en trois mots : contenants, emballages et imprimés », synthétise Marie-Claude Rivet, cheffe aux affaires publiques et communications internes d'Éco Entreprises Québec (ÉEQ), l'organisme désigné par le gouvernement du Québec pour gérer et financer le système modernisé de collecte sélective.

À partir du 1er janvier, une foule de produits, tels que sacs de croustilles, pots de yogourt individuels et pellicules plastiques enveloppant les aliments, s'ajoutent aux contenants non consignés, emballages et imprimés que vous mettez déjà dans le bac de récupération.



Des règles de tri simplifiées partout au Québec à partir du 1er janvier 2025 !

Pour en savoir plus :

<https://val-saint-francois.qc.ca/services/bacs-bleus/>



Une application pour s'y retrouver - N'hésitez pas à télécharger l'application Ça va où?, de RECYC-QUÉBEC, afin de savoir si une matière est destinée au bac de récupération, au compost ou à l'écocentre.

Si vous souhaitez vous rafraîchir la mémoire quant aux bons et moins bons gestes à faire à la maison au moment de récupérer vos matières, consultez le site de Bac Impact.

CHRONIQUES MUNICIPALES

Info-Biblio

Par Annick Cormier, responsable de la bibliothèque



Pour le mois de février, les bénévoles de la bibliothèque vous proposent leurs coups de cœur littéraires. En dehors des best-sellers qui bénéficient d'une large couverture médiatique, de nombreuses publications méritent d'être découvertes, de tous les styles et pour tous les âges.

Venez découvrir notre coin préparé spécialement pour vous.



Rotation

Le 12 février, nous recevrons plus de 1000 nouveaux documents et un nouveau bibliothème. Toutes les bénévoles de la bibliothèque seront alors à l'oeuvre pour retirer les volumes qui retournent au réseau et déposer les nouveautés sur nos tablettes. Un travail colossal !

Rappel de nos services

- Prêts numériques
- Livres large vision
- Livres audio
- Biblio-aidants
- Club de lecture
- Ordinateur et internet mis à votre disposition
- Une naissance, un livre
- Heure du conte
- Les contes de COCO
- Après-midi Jeux de mots
- Table à thèmes et suggestions de lecture

Passez nous voir pour en savoir plus !



Samedi 8 février, 10 h

L'HEURE DU CONTE

Suivi d'un bricolage !
Pour les enfants de 3 à 8 ans
 accompagnés d'un adulte



Club de lecture



19 février, 19 h

Bénévolat

La lecture et les livres vous passionnent? Vous aimeriez vous impliquer à la bibliothèque municipale? Vous avez au moins 5 heures par mois à offrir? Contactez-nous afin de nous signifier votre intérêt!

Heures d'ouverture

- Mardi : 15 h à 20 h
- Mercredi : 13 h à 16 h
- Jeudi : 17 h à 20 h



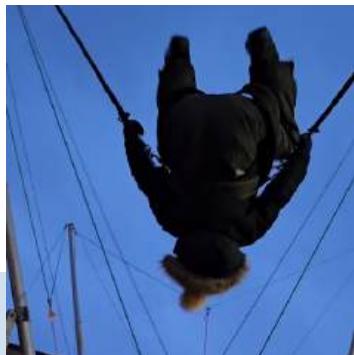


Gros hiver en perspective pour les loisirs de la Municipalité !

Par Joakim Lemay, responsable des événements, de la culture, du loisir et de la vie communautaire

Le Fest'hiver : un succès pour la première édition

Le 18 janvier dernier se déroulait le tout premier Fest'hiver de Stoke, l'occasion parfaite pour les citoyen(ne)s de Stoke et leur famille d'apprécier les plaisirs de l'hiver ! Visite de Chase de la Pat'patrouille, jeu gonflable, euro bungee, trottinettes des neiges et feu pour se réchauffer ou faire rôtir des guimauves, plus de 300 personnes sont passées au centre communautaire de la Municipalité pour profiter des activités et équipements sur place. À l'an prochain, assurément !



La PÉDAGO POUR ADOS : une collecte de fonds pour le comité ados

Clémence, Étienne et Damien du comité ados travaillent de concert avec la Municipalité de Stoke pour organiser une petite levée de fonds. Il s'agit d'animer la salle Bâtisseurs du centre communautaire pour la journée pédagogique du lundi 3 février prochain, de 8h à 16h, un peu à la façon des soirées Juste pour ados des premiers vendredis de chaque mois. **Pour 5,00 \$ en argent comptant par jeune fréquentant le secondaire**, visitez le stoke.ca/programmation ou l'événement Facebook pour voir ce qui attend vo(tre)s jeune(s) !





Les Vendredis Juste pour ados reviennent en 2025 ! Toujours les premiers vendredis du mois entre 18 h et 22 h, les ados préalablement inscrits de 12 à 17 ans au Centre communautaire (387, rue Principale) profitent de la salle des Sommets transformée en maison des jeunes ! Jeux de société, jeux vidéo, wifi, coussins, musique et vente de chips, chocolats, bonbons, liqueurs et jus. Venez nous rejoindre : 7 février, 7 mars et 4 avril ! Suivez le stoke.ca/ados !

Les Journées de la persévérance scolaire : Agathe est de retour !

Du 10 au 14 février 2025 se tiendra la 21e édition des Journées de la persévérance scolaire (JPS) partout au Québec ! La Municipalité de Stoke mettra en lumière les efforts et la persévérance derrière les accomplissements de 6 jeunes de l'école Notre-Dame-des-Champs, rappelant que la persévérance fait toute la différence. De petites Agathe la patate, soigneusement confectionnées par Mme Angéline Ménard du Cercle de Fermières de Stoke, seront remises à 6 enfants chanceux : surveillez la page Facebook [Stoke, c'est bon d'y participer](#).



L'activité **RELÂCHE TON FOU** revient les 6 et 7 mars prochain

Vous souhaitez faire vivre une journée mémorable à vos enfants de moins de 12 ans et souligner la semaine de relâche de la plus belle des façons ? Ne cherchez pas plus loin : jeux gonflables (\$) dans la grande salle du Centre communautaire, bonbons (\$) et barbe à papa (\$) ! Réservation et paiement obligatoires (\$) au stoke.ca/programmation.



Le camp de jour : des nouvelles pour l'été 2025

Tranquillement, la Municipalité repart la machine pour les préparatifs du camp de jour municipal de l'été 2025 qui, mine de rien, viendra plus vite que l'on croit ! Pour les informations les plus à jour pour la prochaine édition, consultez notre site web au stoke.ca/camp. Pour des questions sur le camp, il est possible d'envoyer un courriel au loisirs@stoke.ca ou de laisser un message au 819-878-3790 poste 227. Sinon, suivez en temps réel les nouvelles sur la page Facebook [Stoke, c'est bon d'y participer](#).

BRUNCH ET DISCUSSIONS SUR LA CULTURE

POUR LA MISE À JOUR DE LA POLITIQUE CULTURELLE DE LA MUNICIPALITÉ DE STOKE

22 FÉVRIER 2025 DE 9H À 12H

Salle Les Appalaches
du centre communautaire

*Inscription obligatoire avant le 16 février
au stoke.ca/politiqueculturelle*



→ Pour introduire les invité(e)s aux discussions du 22 février prochain, le conseiller Denis Pagé a prévu lire ce texte sur le passé et le présent de la culture :

Le Québec un peuple sans histoire et sans culture !

Par Denis Pagé, conseiller municipal



Commençons par un peu d'humour. Il n'y a jamais de rires inutiles paraît-il et que rire rallongerait notre espérance de vie selon des recherches scientifiques, ce qui est en soi très positif.

Le fait ineffable se situe dans le résultat d'un rapport appelé rapport Durham. Ce rapport est commandé par sa majesté la Reine Victoria à un individu nommé Lord Durham. Le contexte : à la suite des rébellions des patriotes de 1837-38, notre protagoniste, Lord Durham, produit un rapport très visionnaire et aucunement teinté de dogmes politiques et de racisme. Sarcasme! C'est à ce moment-ci qu'on peut commencer à rire.

Voici des extraits de ce fumant rapport : considérant que les Canadiens francophones sont un peuple sans histoire et sans littérature et considérant que les valeurs et les politiques britanniques sont supérieures à celles des autres nations, il est suggéré d'accélérer le processus d'assimilation des francophones, et ce, en unissant politiquement le Haut-Canada et le Bas-Canada, faisant ainsi de la population francophone une minorité linguistique.

Il suffit, vous le comprendrez tous, de mettre en dialogue le talent visionnaire de Lord Durham avec la réalité des faits historiques pour comprendre qu'il s'agissait davantage d'un projet politique que d'un rapport objectif.

Poursuivons avec d'infimes fragments de notre histoire pour nous faire réaliser que notre Lord était davantage loyaliste que devin.

Fondation. Les premiers événements culturels de l'espèce humaine française en Amérique du Nord se déroulèrent à partir de 1605, à la fondation de l'Habitation de Port-Royal en Acadie (Nouvelle-Écosse). Le tout déclenché par l'ennui, car les colons européens avaient trouvé leurs premiers hivers québécois très longs et pénibles, frettés, on dirait aujourd'hui.

Pour leur remonter le moral, Samuel de Champlain leur a proposé, au plus fort de l'hiver 1606-1607, de créer un club social qu'il a appelé l'Ordre de Bon Temps. Chaque soir, à tour de rôle, un des membres planifiait et préparait un banquet. Le repas était bien arrosé et les convives chantaient, récitaient des poèmes et jouaient de la musique. À l'un de ces banquets, on a joué Le théâtre de Neptune de Marc Lescarbot. Il s'agit de la première pièce de théâtre à avoir été présentée en Amérique du Nord. Les autochtones de la nation Micmacs étaient invités à ces festins et fournissaient la plus grande partie des aliments frais. Le party était pogné dans place quand, à la fin des repas, on servait le vin.

Poésie. La poésie québécoise a nourri la langue française et le français parlé québécois a nourri la poésie d'ici. Notre poésie a joint sa richesse à celle de la grande histoire de la langue française et de la poésie qui se construit depuis plus de mille ans.

VIE COMMUNAUTAIRE

Chansons et musique. De Félix Leclerc à aujourd'hui, les artistes de la chanson sont légion dans tous les styles et se donnent en spectacle partout autour du globe. Avouons qu'il n'y a pas meilleurs groupes de musique folk rock dans le monde francophone que ce qui se produit ici.

Littérature. Dans les œuvres littéraires les plus connues; le livre *Le Survenant* qui nous raconte des histoires de tour de forces et de voyage. *Les Belles-Sœurs* de Michel Tremblay et *Bonheur d'Occasion* de Gabrielle Roy qui relatent tous deux le quotidien des quartiers ouvriers dans un langage populaire. *Famille sans nom*, écrit par Jules Verne lui-même et *La Route de Paramatta*, par Louise Simard, qui romancent tous deux les espoirs et les combats des habitants des milieux ruraux.

Art visuel. De Suzor Côté à Pellan, de Borduas à Riopel passant par Marc-Aurel Fortin, des dizaines d'artistes visuels consacrés et réputés mondialement ont créé des œuvres qui s'harmonisent avec nos

paysages bucoliques et racontent la vie collective depuis les débuts de la Nouvelle France. Seulement au Musée national des beaux-arts du Québec, nous pouvons trouver 22000 œuvres.

Le cinéma. C'est le 28 décembre 1895 que naît le cinéma avec les premières projections des frères Lumière, à Paris. Six mois plus tard, le samedi 27 juin 1896, a lieu une première projection en Amérique. Cette séance se déroule à Montréal, au 78, rue Saint-Laurent, au café-concert Palace. Depuis, nos cinéastes ont su bercer notre enfance avec les films de Rock Demers. Ils ont su nous raconter *Nous*, avec les films de Falardeau, de Pierre Perrault, de Gilles Carle, de Denys Arcand et de Jean-Marc Vallée. Et nous faire rayonner mondialement avec Denis Villeneuve.

Ce passé et ce présent de la vie culturelle constituent les assises de cette riche culture, la nôtre, ouverte sur le monde et sans conteste garante d'un avenir plein de promesses pour la suite!

La petite histoire des Sentiers de l'Estrie

Par Julie Denis, directrice générale

Les Sentiers de l'Estrie inc.

Depuis sa création en 1976, Les Sentiers de l'Estrie sont fiers de faire partie du quotidien des communautés avec lesquelles nous partageons leurs espaces, et la municipalité de Stoke ne fait pas exception.

Il y a presque 20 ans, en collaboration avec Domtar, il est devenu possible de traverser l'ensemble des Monts Stoke, qui dominent la région, pour y découvrir une nouvelle manière de voir le territoire. La Municipalité de Stoke s'investit activement dans notre mission, ce qui permet à l'ensemble des résidents de profiter gratuitement des sentiers de Stoke, à condition de posséder leur "carte de citoyen", disponible sans frais à la Municipalité. Cette carte donne accès à près de 25 km de sentiers, dont 7 sommets et plus de 25 points de vue. Une activité idéale pour des randonnées hivernales en famille !

N'oubliez pas d'encourager les gens qui ne résident pas dans la municipalité à acquérir leur droit d'accès auprès des Sentiers de l'Estrie pour la pérennité de ces magnifiques sentiers.

Vous êtes passionné(e) de plein air et fréquentez souvent les sentiers des Monts Stoke ? Vous aimez vous impliquer dans votre communauté ? Les Sentiers de l'Estrie vous proposent de combiner vos intérêts en devenant patrouilleur(se) bénévole !

Cette activité consiste à intervenir auprès des marcheurs pour leur fournir des renseignements sur les randonnées, les sensibiliser aux principes qui assurent le respect de vos montagnes, leur porter assistance, collecter des informations sur l'état des sentiers et vérifier leur droit d'accès, tout en profitant des panoramas offerts par nos différentes randonnées.

Cela vous intéresse ? Nous offrons gratuitement la formation. Communiquez avec nous à marche@lessentiersdelestrie.qc.ca ou au 819-864-6314 pour faire partie de notre équipe.

Histoire et évolution de l'emblème québécois le plus rassembleur

Sources : SSJB de Montréal | www.quebec.ca | Mouvement Nationale des Québécois



Par Denis Pagé

- POUR L'INTÉGRALITÉ DU TEXTE : STOKE.CA/INITIATIVESCULTURELLES
- POUR UNE COPIE PAPIER : CONTACTEZ LA MUNICIPALITÉ

C'est en janvier de chaque année que nous célébrons le jour du drapeau du Québec, pourquoi? C'est le **21 janvier** 1948 que le député indépendant et militant nationaliste René Chaloult devait déposer une motion afin que l'Assemblée législative du Québec adopte un drapeau officiel exclusivement pour la collectivité québécoise. Mais le premier ministre Maurice Duplessis, voulant avoir le crédit de l'adoption de l'emblème, a devancé Chaloult en faisant une proclamation lors d'une séance à l'Assemblée Nationale du Québec.

Invitation de la CDSE aux aînés de Stoke

Par Sylvie Théberge Godbout



La Corporation Développement Socio-Économique de Stoke (CDSE) vous invite aux 3 derniers ateliers (2024-2025) qui se dérouleront à la salle des Appalaches du centre communautaire de Stoke.



Discussions, rencontres, repas et divertissements.

9 H 30 À 14 H

Des consultations en privé seront possibles selon les besoins

5 mars : Explications de la collecte d'information du 12 mars 2025. Présentations avec une nutritionniste et une podologue par la suite.

12 mars : Discussions et échanges sur les besoins des Aînés de Stoke. Un questionnaire sera rempli ensemble afin d'établir une politique pour nos aînés dans la Municipalité de Stoke

19 mars : On se sucre le bec, on s'amuse avec des discussions animées en groupe, plein de surprises!

Échanges dans un climat de détente et de bonne humeur.



INFORMATION ET INSCRIPTION

Sylvie Théberge Godbout:

819 845-1356

sylviethebergegodbout@hotmail.com



Vous êtes inscrit pour les 3 derniers ateliers du mois de mars 2025, mais cela ne vous convient plus?

Communiquez avec moi en janvier ou au début de février 2025. Au plaisir de vous rencontrer !

VIE COMMUNAUTAIRE

Le Cercle de fermières Stoke

Par Marie-Claude Lefebvre, responsable communication



L'hiver est de retour et propice aux rencontres. Aux anciennes membres du Cercle de Stoke, nous vous invitons à des retrouvailles amicales lors de notre prochaine rencontre. Accueil, jasette et collation seront au rendez-vous, merci de confirmer votre présence.

Nous sommes à la préparation de notre expo-vente du samedi 26 avril 2025. Il vous est possible de louer des tables (6 pieds) au coût de 30 \$. Pour les artisans et les artisanes qui désirent nous présenter et vendre le produit de leur travail, votre participation est un ajout important à notre exposition.

Pour info : Contactez Claudette par courriel à presidente.stoke57@gmail.com ou par téléphone au 819 878-3812.

Nos réunions se tiennent les 2e mardis du mois à 13 h 30 à la salle Les Appalaches.

Prochaine rencontre : 11 février

Profitez du Transport magasinage pour faire vos achats!

- Pour personnes autonomes âgées de 55 ans et plus
- Service porte à porte

10 \$

Coût du transport aller-retour

Dates des transports les mercredis

- 5 février (Walmart)
- 19 février (Carrefour)

Réservation : 819 845-5522



Salle Les Appalaches
Info: Simone Doyon
au 819 878-3461



Tous les lundis,
de 13 h 30 à 14 h 30

Gratuit pour les
50 ans et plus



YOGA SUR CHAISE

Apportez votre tapis !

Le Club 2e et 3e âge vous invite tous les mercredis après-midi de 13 h 30 à 14 h 30,

Du 5 février au 30 avril 2025 inclusivement.

Rendez-vous à la Salle des Bâtisseurs

Information : Manon Leclerc (819) 678-5458 | Prix d'entrée 2 \$



18**FÉVRIER 2025**

Municipalité de Stoke

VIE COMMUNAUTAIRE

À LA SALLE LES
BÂTISSEURS
DU CENTRE
COMMUNAUTAIRE

Le club FADOQ 2e et 3e âge de Stoke vous invite à son

SOIRÉE DANSANTE COUNTRY

LE SAMEDI 1ER FÉVRIER 2025, 20 H

Bienvenue à tous !

avec l'orchestre Estelle et Ray

Info et réservations : F. Goupil - 819 878-3761

10 \$

Apportez vos
consommations!

CLINIQUE
D'IMPÔTS
2025



sans
rendez
vous

STOKE

Le 13 mars 2025

De 13 h à 15 h



Centre communautaire
Salle Les Appalaches
387, rue Principale

En faisant faire votre déclaration d'impôt, vous vous assurez
de recevoir tous les crédits auxquels vous avez droit.

Cette clinique est offerte par le Centre d'action bénévole de Windsor et région grâce à l'implication de plusieurs bénévoles, de l'Agence du Revenu Canada et du Ministère du Revenu du Québec.

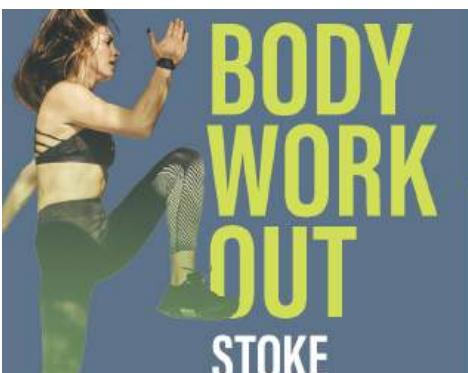
POUR PERSONNES À FAIBLE REVENU :

PERSONNE
SEULE
35 000 \$

COUPLE
45 000 \$

1 ADULTE
AVEC 1 ENFANT
45 000 \$

Pour chaque personne à charge supplémentaire : 2 500 \$
Revenu en intérêts : 1 000 \$ et moins



**BODY
WORK
OUT**
STOKE

ENTRAÎNEMENT EN GROUPE

BOOTCAMP, HIIT /// MUSCULATION, CARDIO ET FLEXIBILITÉ

Les mardis et jeudis à 19 h (10 \$ par semaine).

Les cours débuteront lorsqu'un minimum de 6 candidats seront inscrits.

Contact, info et inscriptions
via FACEBOOK

→ **BODY WORKOUT STOKE**



LA POPOTE EN TOURNÉE

DANS UNE SALLE PRÈS DE CHEZ VOUS

Mardi 21 janvier - Windsor & Val-Joli

Mardi 28 janvier - St-Claude

Mardi 4 février - St-Denis

Jeudi 13 février - St-François

Mardi 18 février - Stoke

Nous vous attendons à midi!

RÉSERVATION : 819 845-5522



Centre
d'action
bénévole
de Windsor & Région

54, rue Saint-Georges, bur. 330
Windsor (Québec)
J1S 1J5



**BONNE ANNÉE
2025 !**

La Fondation de l'école Notre-Dame-des-Champs souhaite remercier tous les généreux partenaires et collaborateurs ainsi que les bénévoles et le personnel de l'école pour leur participation au traditionnel souper-spaghetti du 19 décembre 2024.

**Cette soirée fut une réussite,
grâce à chacun de vous!**



Près de 300 personnes étaient présentes pour cette soirée qui a permis d'amasser des fonds qui seront utilisés pour les activités organisées par la Fondation.



Cooptel

La fibre optique à la maison la plus coopérative qui soit!



RELÂCHE TON FOU

6 ET 7 MARS DE 12 H À 18 H AU CENTRE COMMUNAUTAIRE

**RÉSERVEZ ET PAYEZ VOS
PLACES RAPIDEMENT AU
STOKE.CA/PROGRAMMATION
OU VIA LE CODE QR**



**Notre équipe dévouée est là pour
vous offrir un service de qualité.**

Venez découvrir une équipe
engagée et bienveillante!

Service de
livraison à Stoke
les mardi et vendredi!

Ariane Plourde
Votre pharmacienne propriétaire
 **Brunet Fleurimont**

Heures d'ouverture :
Lundi au vendredi de 9 h à 21 h
Samedi de 9 h à 17 h

1055, 12^e av. Nord, local 102,
Sherbrooke, QC, J1E 2X4
819 346-2222

